

ERRATA

VOLUME PREMIER

Page 23, ligne quatorzième, au lieu de *Montréal*, lire *Montréal*.

Page 114, ligne quatorzième, au lieu de *puor*, lire *pour*.

Page 154, ligne dix-septième, au lieu de *Margue*, lire *Marque*.

Page 178, ligne septième, au lieu de *Bergeron*, lire *Bergevin*.

Page 197, ligne vingtième, au lieu de *Issouard*, lire *Isouard*.

Page 225, ligne neuvième, au lieu de *condamne Madeleine*, lire *valide l'acte de*.

Page 249, ligne vingt-troisième, au lieu de *Carbin*, lire *Corbin*.

VOLUME DEUXIEME

Page 13, ligne vingt-deuxième, au lieu de *Morinnet dit Bury*, lire *Morillonnet dit Bury*.

Page 14, ligne neuvième, au lieu de *Castonguay*, lire *Gastonguay*.

Page 55, ligne vingt-septième, au lieu de *Greysac*, lire *Greysac*.

Page 78, ligne vingt-septième, au lieu de *Mars*, lire *Maret*.

Page 94, ligne vingt-sixième, au lieu de *Pierre-Jean dit Godon*, lire *Pierre Jean dit Godon*.